N° 7807
Entrée le 21.03.2023
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 21.03.2023

Luxembourg, le 21 mars 2023

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



PARTEI

9, rue du St. Esprit B.P. 510 L-2015 Luxembourg

DEMOKRATESCH

Tel.: 22 41 84 1 Fax: 47 10 07

dp@dp.lu www.dp.lu

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Logement et à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse:

« L'accès au logement n'est certes pas chose facile pour les étudiant(e)s fréquentant l'Université du Luxembourg. En effet, la capacité des logements situés à Esch/Belval, à Luxembourg et ailleurs semble être largement dépassée. Il n'est donc pas surprenant que maint(e)s étudiant(e)s éprouvent de sérieuses difficultés à trouver un hébergement adéquat.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Logement et à Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

- 1. Quel est actuellement le nombre de logements gérés par l'Université du Luxembourg ? L'Université projette-elle, ensemble avec l'État et/ou le Fonds Belval, d'agrandir son parc de logements ? Comment ce parc a-t-il évolué ces dernières années ? Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre pourrait-il présenter succinctement d'éventuels projets en cours ?
- 2. Dans quelle mesure le Ministère du Logement a-t-il créé et crée-t-il des logements pour jeunes qui poursuivent des études supérieures et/ou universitaires ? Quelle a été leur évolution ces dernières années ?
- 3. Monsieur le Ministre du Logement pourrait-il nous informer sur les échanges qu'il aurait eu et avec le rectorat de l'Université et avec les milieux estudiantins afin d'augmenter l'offre de logements en ce domaine ?»

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

André BAULER Député Gilles BAUM Député